

## Don exceptionnel à ma fille avant mes 80 ans.

Par **Comber**, le **03/10/2014** à **17:51**

Bonsoir,

J'envisage de faire un don exceptionnel à notre fille avant mes 80 ans(8.05.2015).

Montant de 131.865€ tous les 15 ans (Publié le 02.12.2013) après lui avoir déjà fait :

- 26.03.2004 - Un don manuel de ..... 45.735 €

- 27.09.2004 - " " exceptionnel de .... 20.000 €

Vous seriez bien aimable de me préciser le montant du don exceptionnel que je peux lui faire, compte tenu des deux dons dont elle a déjà bénéficié.

Vous seriez bien aimable également de me confirmer les deux points suivants :

- Imprimé à utiliser : Déclaration de don manuel N° 2735

- Porter le montant du Don page 2 en haut à "Dispositif spécifique" (Il paraît que ce serait très important).

En vous remerciant. Cordialement.